

ON S'ABONNE :

PARIS, rue du Croissant, 12.

DÉPARTEMENTS ET ALSACE-LORRAINE, chez les libraires, les directeurs de poste et de messageries, et aux Agences de la Société Générale.

ALLEMAGNE, dans les bureaux de poste et chez V. A. Ammel, libraire, rue Brûlée, 5, à Strasbourg.

ANGLETERRE, à Londres, chez MM. Delizy, Davies & Co, 1, Finch, 5, Cornhill, et à l'Agence de la Société Générale, Lombard street, E. C.

AUTRICHE, BELGIQUE, ESPAGNE, HOLLANDE, ITALIE et autres pays de l'Union postale, dans les bureaux de poste et chez les libraires.

APRÈS BOURSE

QUATRE HEURES

	Hausse	Baisse
3 0/0	80 25	30 »
3 0/0 amortiss.	82 75	30 »
4 1/2 0/0 1883	109 25	10 »
Cons. anglais	99 7/16	20 »
Italie	88 »	1/4 »
Flor. autric. (or)	88 3/4	15/16 »
Esp. Extér. nouv.	51 3/4	2 50 »
Egyptien 6 0/0	322 50	05 »
Ch. Egyptiens	443 75	3 75 »
Turc 4 0/0 (nouv.)	14 50	
Banque ottomane	500 »	

Voir à la troisième page la liste de nos nouvelles primes.

PARIS, 28 DÉCEMBRE

LE CONGRÈS

Aujourd'hui le Sénat et la Chambre des députés se réunissent en Congrès, à Versailles.

Il s'agit, chacun le sait, de l'accomplissement d'un important devoir constitutionnel : le choix du personnage qui, d'après la loi du 25 février 1875, aura, pendant sept années, à remplir les fonctions de président de la République.

M. Jules Grévy, le président actuel, sera-t-il maintenu dans ces fonctions ? La chose un moment a pu paraître douteuse.

En effet, depuis quelque temps déjà, on avait pu constater que l'idée de la réélection de M. Grévy rencontrait l'opposition de la part d'un certain nombre de membres républicains du Sénat et de la Chambre. Ces membres, soit par des raisons tirées de l'ordre personnel, soit par des motifs de politique générale, semblaient désirer qu'on portât à la présidence de la République un nouveau candidat.

Divers noms ont été mis en avant : MM. Brisson et de Freycinet, à la Chambre ; M. Le Royer et Ducloux, au Sénat. Toutefois, jusqu'ici, ces idées n'avaient été formulées que dans des conversations particulières, et ne s'étaient pas manifestées publiquement.

A la veille du Congrès, un certain nombre de députés républicains pensèrent à provoquer une réunion pour essayer de s'entendre sur le nom d'un candidat déterminé.

Dans ce but, les 273 républicains qui ont voté jeudi dernier les crédits du Tong-King (le 24^e votant pour les crédits est Mgr Freppel) reçurent une invitation à se réunir hier au Palais-Bourbon.

Mais, sur les 273 députés convoqués, 80 seulement se sont rendus à la séance. M. Lockroy a demandé tout d'abord aux organisateurs de la réunion le but qu'ils voulaient atteindre.

M. Versigny, l'un des promoteurs de la convocation, a expliqué qu'il avait paru utile, au moment du renouvellement des pouvoirs du président de la République et alors que le cabinet allait être modifié, de délibérer sur les graves questions qui intéressaient le plus directement l'avenir de la République et d'appeler la majorité qui s'est formée sur le vote des crédits du Tong-King à faire connaître ses vues sur ces questions.

M. Lockroy a répondu que la majorité qui s'était formée sur le vote des crédits n'était que fortuite ; il y a des membres, suivant lui, qui bien que n'ayant pas voté la demande de crédits sont néanmoins résolus à concourir à la formation d'une majorité républicaine.

M. Lockroy a émis l'avis que la réunion ne pouvait pas utilement délibérer et que les questions qui lui étaient soumises ne pouvaient être traitées que dans une réunion plénière des gauches.

Cette opinion a prévalu, après de courtes observations. La réunion a décidé, en conséquence, qu'il n'y avait pas lieu de délibérer en l'absence d'une fraction de la majorité républicaine. Et comme d'autre part, il lui a paru impossible de provoquer une réunion plénière à la veille du Congrès, elle s'est séparée en laissant à ses membres leur liberté d'action.

Les députés de la droite ont, de leur côté, tenu au Palais-Bourbon une réunion plénière pour entendre la lecture de la protestation qui doit être lue au Congrès en leur nom et au nom de la droite du Sénat. Cette protestation a été rédigée samedi soir dans une réunion qui a eu lieu chez M. de La Rocheffoucauld, et à laquelle assistaient MM. Chesnelong, Babin et de Kerdel pour la droite du Sénat, et MM. de Mackau, Paul de Cassagnac et Jolibois pour la droite de la Chambre des députés.

La réunion a approuvé hier les termes de cette déclaration, qui demande l'ajournement du Congrès jusqu'à une date rendant possible la convocation des électeurs dans les départements dont les députés ont été invalidés, afin de permettre à leurs remplaçants de participer à l'élection du président de la République.

La droite a, d'autre part, abandonné l'idée de se retirer du Congrès si M. Le Royer s'opposait à la lecture de cette déclaration ; elle a décidé de prendre part au scrutin pour l'élection du président de la République.

Suivant les circonstances, elle votera pour un candidat conservateur qui sera désigné par son bureau, ou bien elle portera ses voix sur une des candidatures républicaines dissidentes.

Il se pourrait donc que l'élection ne pût aboutir au premier tour de scrutin. Il y aurait lieu alors de procéder à un second tour et peut-être même à un troisième tour, l'élection devant se faire à la majorité absolue des votants.

Voici maintenant, à l'heure où s'ouvre le Congrès, quelle est la situation sous le rapport des candidatures.

M. Brisson a adressé la lettre suivante à un député de ses amis :

Paris, le 27 décembre 1885.

Mon cher ami,

Vous me demandez mon opinion sur la conduite à tenir demain, au Congrès, pour l'élection de président de la République. Deux nécessités impérieuses dominent, suivant moi, la question.

Les républicains de l'Assemblée nationale doivent éviter tout ce qui risquerait de donner à la droite une influence sérieuse sur le choix du président.

Il doit donc, dès le premier tour, porter leurs voix sur un seul candidat, afin de lui donner, pour l'exercice de cette haute magistrature, la plus grande autorité.

Ces deux propositions se lient ; elles tranchent, en même temps, la question personnelle que vous me posez et que je croyais superficielle. Une candidature nouvelle jetterait la division parmi les républicains, amènerait peut-être un second tour de scrutin, donnerait alors à la droite une occasion que nous ne devons pas lui laisser. Je décide donc toute candidature à la présidence de la République. Laissez-moi finir ma tâche comme je l'ai commencée, en recommandant l'accord aux républicains de toute nuance.

Votre affectueux dévoué,

HENRI BRISSON.

On considère généralement que ce désistement de M. Brisson va mettre obstacle à la candidature de M. de Freycinet, lequel avait déclaré ne vouloir se porter qu'au cas où la réélection de M. Grévy aurait rencontré une candidature adverse nettement et publiquement posée.

En terminant, mettons sous les yeux de nos lecteurs la disposition constitutionnelle qui régit l'élection du président de la République, et qui se trouve contenue dans l'article 2 de la loi du 25 février 1875, relative à l'organisation des pouvoirs publics :

« Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. »

Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »

DERNIÈRES NOUVELLES

A Paris

L'animation est relativement considérable aux abords de la gare Saint-Lazare depuis ce matin. C'est, en effet, par la voie de fer que doivent partir presque tous les membres du Congrès.

Les curieux ont envahi l'intérieur de la gare ; dans la salle des Pas-Perdus, des gardiens de la paix ont formé la haie pour permettre aux sénateurs et aux députés de gagner la voie.

Dans la rue, on discute les résultats de l'élection d'hier et celui du Congrès. Dans les groupes circulent des rumeurs qui vendent une chanson de circonstance : la *Chanson de Grévy*.

Après le passage des *leaders* du Sénat et de la Chambre, il se produit dans la foule des mouvements de curiosité. Depuis neuf heures ce matin, les trains qui se sont dirigés sur Versailles ont emporté des sénateurs et des députés. Mais la majeure partie des membres du Congrès a quitté Paris par le train de midi — train spécial — qui a dû arriver vers midi et demi.

On prévoit qu'au retour la foule sera plus considérable.

A Versailles

Midi 40.

Presque personne à l'heure du déjeuner à l'hôtel des Réservoirs ; une vingtaine de députés seulement.

Les rues sont désertes. Aucune réunion de droite n'est venue.

Dès midi les tribunes et les galeries de la salle du Congrès commencent à se garnir.

1 heure 5.

Les membres de la droite sont à Versailles depuis midi ; ils ont décidé que M. de Kerdel lira une protestation contre la convocation du Congrès. Ils discutent maintenant ce qu'ils feront si cette lecture est refusée par le président du Congrès.

1 h. 25.

Tous les sénateurs et députés qui n'étaient pas à Versailles ce matin, arrivent par les trains par emmentaires de midi.

Les abords du Palais sont encombrés par les curieux. Aucun incident à signaler dans les couloirs.

Le maréchal Canrobert, MM. Chesnelong et Paul de Cassagnac sont très entourés.

Les clients de MM. Goblet, Dastre et Ferry sont escortés à ces trois Tonkinois.

La séance va commencer. L'entrée de M. Trubert est saluée par une ovation prolongée.

2 heures.

Dans sa protestation, M. de Kerdel demande l'ajournement de la nomination du président de la République au 28 janvier, et invite le gouvernement à convoquer immédiatement les électeurs de la Corse, de la Lozère, de l'Ardèche et des Landes.

2 h. 10.

Le scrutin est ouvert à deux heures au milieu du plus grand tumulte.

2 heures 30.

L'aspect de la salle est brillant. Les tribunes sont comblées. On remarque beaucoup de ces officiers qui attirent l'attention générale.

Beaucoup de dames aux galeries et dans les tribunes en élégantes toilettes. Pendant le scrutin, une grande animation règne dans la galerie des Tonkinois. On commente les incidents de la séance.

A l'extérieur, quelques groupes seulement devant l'hôtel.

Dans les couloirs, les membres du Congrès des divers groupes parlementaires s'accrochent à dire que l'élection de M. Grévy ne fait pas de doute, lors même qu'un second tour devrait avoir lieu.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

La séance est ouverte à 1 heure 10.

M. le président donne lecture du décret convoquant l'Assemblée nationale à Versailles pour élire le président de la République.

M. Cunéo d'Ornano. — C'est une assemblée d'insurgés. (Bruit prolongé.)

M. Trubert, député du Tarn-et-Garonne, entrant en séance, est salué par des applaudissements prolongés de la droite.

Voix nombreuses à gauche. — Vive la République. (Tumulte prolongé.)

M. de Baudry d'Asson. — A bas les invalides. (Bruit prolongé.)

M. de Kerdel demande la parole pour présenter une motion d'ajournement du Congrès jusqu'à ce que la représentation nationale soit complète.

M. de Kerdel demande de nouveau la parole pour une motion d'ajournement du Congrès jusqu'à ce que la représentation nationale soit complète.

M. de Kerdel est empêché de monter à la tribune par les huissiers.

M. Jolibois. — Est-ce qu'il y a des gendarmes là ?

M. Paul de Cassagnac. — Est-ce que l'on interdit l'accès à la tribune ? (Bruit prolongé.) Vous n'avez pas ce droit. (Bruit.)

M. le président. — Je suis ici le représentant de la loi et de la Constitution. Je demande à nos collègues d'apporter du calme.

M. de Cassagnac. — La tribune est gardée par des gendarmes. Vous n'avez pas le droit de l'interdire. (Bruit.)

M. le président. — Tous les droits seront respectés à la condition que vous respecterez les droits de cette Assemblée. L'honorable M. de Kerdel demande la parole. J'ai examiné, messieurs, avec le soin que vous pouvez supposer, la question de savoir si je pouvais lui accorder la parole. (Interruptions à droite.) Mais j'ai reconnu qu'aux termes de la Constitution cette Assemblée n'était en ce moment qu'un collège électoral. (Applaudissements à gauche et à droite.)

M. de Kerdel. — Je demande la parole. (Bruit prolongé.)

M. le président. — On m'objecte qu'il y a un règlement. Je suis obligé de dire qu'il n'existe pas de règlement.

M. de Lareinty. — Il faut en faire un. (Bruit prolongé.)

M. André de Kerdel. — Je demande la parole pour un rappel au règlement. (Voix nombreuses à gauche.)

M. Paul de Cassagnac. — Il n'y a pas de règlement, alors c'est une foire ! (Bruit prolongé.)

Une voix à gauche. — Comme sous l'Empire.

M. Paul de Cassagnac. — Quand l'Empire reviendra vous irez vous promener ailleurs. (Tumulte prolongé.)

M. le président. — Il y a un parti pris d'empêcher les travaux de l'Assemblée.

Voix à gauche. — Faites voter l'Assemblée.

M. de Lareinty. — S'il n'y a pas de règlement, je demande au vertu de quel droit la tribune est gardée ?

M. le président. — En vertu de la Constitution.

M. de Lareinty. — La Constitution est libérale et vous ne l'êtes pas ! (Protestations à gauche.)

M. le président. — La violence n'aura pas raison de la loi. (Applaudissements à gauche et à droite.)

Le tumulte continue. M. Levert essaye de monter à la tribune, les huissiers l'en empêchent.

M. Duchesne proteste énergiquement. La gauche se lève ; plusieurs se précipitent au pied de la tribune. On est prêt d'en venir aux mains ; les huissiers séparent les combattants.

M. le président menace de suspendre la séance.

M. de Lamberterie. — Je demande la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. — Il va être procédé au vote.

M. le duc de Larocheffoucauld Bisaccia. — Nous ne reconnaissons pas votre autorité. Faites déguerir la tribune !

M. le président. — Je consulte l'Assemblée.

Voix à droite. — Non ! Non !

A gauche. — Ouil ! Ouil !

M. le président. — Je vais poser la question.

M. de Juigné. — Vous n'avez pas le droit d'empêcher de lire une protestation. C'est une infamie !

M. le président. — Je vais consulter l'Assemblée ; j'ai reçu une demande de scrutin. (Tumulte prolongé.) La séance est suspendue de fait pendant quelques instants. Je constate qu'une partie des membres de cette Assemblée veut empêcher toute délibération.

M. Albert Duchesne. — Faites voter de suite et nous nous taisons.

M. le président. — Je prie mes collègues de regagner leurs places.

M. Albert Duchesne. — Vous ne priez pas avant nous.

M. Paul de Cassagnac. — donnez-nous la parole, c'est notre droit.

M. le président. — Conformément à la Constitution, je procéderai à l'élection du président de la République. (Bruit.) Applaudissements prolongés à gauche.

M. le président. — Il va être procédé au tirage au sort des scrutateurs. (Vifs applaudissements à gauche et à droite.)

M. le président. — L'appel nominal commencera par la lettre L. (Applaudissements à gauche et à droite.)

Voix à droite. — Vive la liberté !

Le scrutin est ouvert à 1 heure 55.

INFORMATIONS

Graindrait-on quelque chose à l'occasion de la réunion du Congrès ?

Un ordre du jour de la place consigne dans leurs quartiers respectifs, les troupes de la garnison de Paris.

Celles de Versailles sont également consignées.

M. le baron de Rottenham qui remplit depuis plusieurs années déjà, les fonctions de conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Paris, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire.

Le nouveau titulaire ira, en cette qualité, occuper la légation de Buenos-Ayres.

2^e Tour de Scrutin

DU 27 DÉCEMBRE

SEINE

6 Députés

Résultat de 767 sections sur 769. (Manquant Montreuil, 2^e section, et Villeneuve.)

Inscrits : 557,000. — Votants : 344,552

Union de la presse radicale socialiste

MM. Laborde... 162,290 Eln.
Ranc... 97,053
Greppe... 95,387
Doyen... 94,460
Muzet... 94,346
Leveillé... 93,849

Association républicaine

MM. Bérubé... 104,650 voix
Ranc... 97,053
Greppe... 95,387
Doyen... 94,460
Muzet... 94,346
Leveillé... 93,849

Liste conservatrice

MM. E. Hervé... 83,321 voix
Du Barail... 82,653
Denys Cochin... 82,460
Calla... 82,380
Ferd. Duval... 81,884
Yacherot... 81,076

Les 2 sections qui manquent ne peuvent changer les résultats.

UN PRÉSIDENT POUR 17 FRANCS !

Depuis un mois on s'occupait du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, de Madagascar, du Congo. On s'occupait de Mgr Freppel, de M. Clémenceau, de M. Pelletan, de M. Brisson. On s'occupait des députés invalidés et l'on parlait, à ce propos, pour leur réélection. On s'occupait de M. de Lesseps et de son douzième enfant. On s'occupait de M. Pasteur, de son laboratoire de la rue d'Ulm et de ses petits Américains. On s'occupait de M. Poubelle et des niches que lui jette le conseil municipal. On s'occupait de *Tartarin sur les Alpes*, de *Sapho*, de *Georgette* et des costumes mirobolants que portera Mme Sarah Bernhardt dans son rôle de Marion de Lorme. On s'occupait même de Mlle La Goulue et de Mlle Grille d'Egout, dont on discute les mérites respectifs. Qui donc s'occupait de l'élection du Président de la République ? On n'entendait pas parler ? Sauf ceux que la question touche personnellement, qui semblaient se soucier de savoir, si M. Grévy continuera à égarer ou s'il sera réélu, pour vivre, à la dure nécessité d'entamer ses revenus ?

Cette indifférence absolue du public pour une question qui devrait être si considérable et qu'il jouait si secondaire n'est-elle pas significative ? Ne fait-elle pas clairement, brutalement comprendre ce qu'est devenue la présidence de la République depuis que M. Grévy l'occupe, c'est-à-dire depuis que les républicains sont maîtres du pouvoir ?

M. Grévy a-t-il donc jusqu'ici méconnu son devoir ou, par indolence, négligé de le remplir ? Non. Les reproches qu'on lui adresse à cet égard sont peu justifiés. Ce n'est pas lui qui avait tort, c'est la Constitution, dont il respectait l'esprit.

L'État, à tous les degrés, dépend de ses électeurs. C'est le Parlement qui choisit le président ; le président est donc, il doit être l'exécuteur passif des volontés du Parlement, et celui-ci lui signifie par ses députés, les ministres, il n'a qu'un rôle décoratif à jouer, une fonction machine à remplir. S'il cherchait à faire prévaloir son propre avis dans une affaire quelconque, s'il se permettait même de l'indiquer publiquement, s'il entravait, s'il blâmait seulement les mesures qu'il juge regrettables, qu'il juge funestes, s'il en conseillait d'autres, il pourrait satisfaire les aspirations autoritaires et l'instinctif bon sens du pays ; il exécuterait son mandat qui est de signer, les yeux fermés, tous les papiers que son cabinet lui présente.

Un député aspirant à être ministre doit faire connaître son programme. Un candidat à la députation, au conseil général, même au conseil d'arrondissement rédige une circulaire où il expose ses opinions et ses principes. M. Grévy, candidat à la présidence de la République, n'a rien fait de tel, et nul n'a songé à lui le reprocher. Pourquoi nous en est-il indiqué sa manière de voir ? Que intérêt avions nous à la

connaître, puisque sa manière de voir ne devait exercer aucune influence sur la direction des affaires ? A quoi bon cette manifestation platonique ? Si un préfet, arrivant dans un département, lançait à ses administrés une profession de foi, un exposé de principes, le public en rirait, et la place Beauvau en serait offensée. Les principes d'un préfet sont ceux du ministre qui l'a nommé et des ministres qui le maintiennent. Il ne peut se permettre d'en avoir d'autres. Placé vis-à-vis de son patron, le Parlement, dans la même situation que le préfet, vis-à-vis de son patron, le ministre de l'Intérieur, M. Grévy n'a, comme lui, qu'à obéir.

On connaît le mot du sergent de Charlet au conscrit qu'il instruit : « Fixe ! Le plus beau des mouvements, c'est l'immobilité. » C'est le seul genre de mouvement que notre mécanisme constitutionnel réserve au chef de l'Etat.

On se demande comment les républicains cherchent un des hommes les plus considérables de leur parti pour occuper cette fonction négative. Dans tout autre emploi, fût-ce dans une sous-préfecture, il aurait pu faire un plus utile emploi de ses facultés. On le choisit à cause de son mérite, pour un poste où il sera ininterrompu de montrer ce mérite, où il n'aura qu'à se croiser les bras. A-t-il des facultés d'homme d'Etat ? Il exercera moins d'action sur le gouvernement qu'un député des colonies élu par quelques centaines de nègres. Était-il orateur ? Il ne pourra plus ouvrir la bouche que le 1^{er} janvier pour remercier les ambassadeurs de leurs souhaits de bonne année !

Est-il sage de consacrer un homme de valeur à cette besogne dérisoire ? Un homme médiocre serait-il même nécessaire pour l'accomplir et ne pourrait-on le remplacer fort avantageusement par nos finances ?

A une époque où le chef de l'Etat, bien que portant la couronne, n'avait guère plus d'autorité ni d'initiative, Charles Nodier nous indiquait déjà ce progrès dans une page humoristique qu'il est opportun de rappeler.

Après avoir raconté que les habitants de l'île de la Civilisation, ayant trop taquiné leurs souverains, trop souvent rogné leur liste civile, ne trouveraient plus d'amateurs pour monter sur le trône, il ajoutait :

« Les honoraires du roi étaient tombés à un tel degré de rabais que les industriels politiques étaient sur le point de se déclarer en carence de matière royale. On reconstruisait d'abord à la condamnation judiciaire et à l'apprehension par corps pour se procurer des souverains à la diète ; les infortunés se retranchaient sur la liberté individuelle et les délais de la justice leur permettaient ordinairement de se sauver ou du moins de se pendre. La Monarchie en était là, quand un de ces prodigieux génies qui se rencontrent communément dans l'opposition s'avisa d'un expédient qui a pourvu bien spirituellement à cette difficulté. Le royaume florissait maintenant sous les lois d'un charmant petit monarque de palissandre fureté, qui est mu par des rovaux fort simples, comme une horloge de bois. Quand les poils sont remontés et le ressort mis en mouvement, cet autocrate déboulonne tout signe de sa main droite, ce superbe couronnement, glaise, vingt ou trente pièces gouvernantes, qui ne coûtent que le timbre ! L'opération terminée, on remplace le roi dans le garde-ménage jusqu'à la session suivante, après avoir pris toutes les précautions convenables pour le préserver des atteintes de certains insectes malfaisants qui sont très friands du palissandre. Cette ingénieuse invention réduit la liste civile à une modeste somme de 17 francs 50 centimes qui sont cotés au budget pour fournir des liniments onctueux nécessaires à l'entretien de la branche régnante. »

17 francs au lieu de 1,200,000 ! Qu'en dirait M. Sadi Carnot ? Il nous semble qu'en l'état de nos finances une telle économie n'eût pas été à dédaigner.

Quant à nous, si nous aurions été membre du Congrès, nous aurions demandé qu'on revisât la Constitution, qu'on modifiât le mode de nomination du chef de l'Etat, par conséquent ses pouvoirs ; si nous aurions voté pour le candidat de palissandre !

Puisque nous avons les inconvénients d'un président de bois, nous devrions au moins en avoir les avantages !

LES BULLETINS GOMMÉS

Voici quels sont, sur la question des bulletins gommés, les précédents rappelés par le *Traité pratique de droit parlementaire* de MM. Poudra et Pierre.

Les auteurs du *Traité* établissent que la substitution d'un nom manuscrit à un nom imprimé est parfaitement valable et que les bulletins ainsi modifiés doivent être comptés au candidat dont le nom a été ajouté, alors même que l'électeur aurait négligé d'effacer les qualifications appartenant au premier candidat.

» Acceptait la souveraineté directe de la nation ;
 » Proclamait l'hérédité mitigée par la sanction du peuple ;
 » Substituait la souveraineté d'un seul au gouvernement parlementaire ;
 » Arrêtait l'empirement révolutionnaire tout en promettant des réformes ;
 » Protégeait l'Eglise, mais en la soumettant ;
 » Il méritait donc pleinement la qualification de bonapartiste, puisqu'il s'écarterait également de la République et de la Monarchie.

Citons encore quelques lignes de M. Georges Lachaud :

« Le prince Napoléon est le seul des Bonapartes qui soit intervenu personnellement dans la politique de ces derniers temps.
 » Son fils, le prince Victor-Napoléon, a gardé une réserve complète, résistant même à la tentation de répondre à de brutales attaques.

Et notre auteur ajoute :

« Nous ne pouvons exprimer qu'une conviction : c'est que celui, qui est resté impassible en face des provocations et que rien n'a pu entraîner hors de la voie qu'il s'était tracée, saura garder intacte notre doctrine entre les ennemis de droite et les ennemis de gauche.

M. Georges Lachaud exprime ici, en termes excellents, une idée parfaitement juste. Il a confiance, et il le dit. Il a apprécié l'attitude si sage, si prudente, si correcte et si ferme du Prince, au milieu des événements de cette année électorale. Il sait, il sent que la doctrine napoléonienne restera intacte, sans dévier ni à droite ni à gauche.

C'est aussi ce que savent absolument et complètement tous ces jeunes napoléoniens, qui viennent chaque jour de plus en plus nombreux, augmenter le groupe des fidèles de la voie.

C'est ce qui affermit la foi impérialiste, et la rend, pour ainsi dire, obligatoire.

C'est enfin ce qui conduit une, d'une irrémédiable façon, la secte schématique des « n'importequistes ».

ÉCHOS

Les étreintes aux affaires étrangères : MM. le comte de Montholon, ministre plénipotentiaire de 2^e classe, président de la délégation française à la commission des Pyrénées ; Blanchard de Fargues, consul général de France à Londres ; Blanchard, sous-directeur à la direction des affaires commerciales et consulaires sont promus officiers de la Légion d'honneur.

Sont nommés chevaliers : MM. le vicomte de Suarez d'Aulan, secrétaire à l'ambassade de France à Berlin.

Cor. consul à Palerme.

Du Boys, sous-chef du cabinet du ministre.

Monfray, secrétaire à la légation de France au Maroc.

De Ferrabou, secrétaire particulier du ministre.

Bernay, consul à Tauris.

Le comte de Diebach de Belleroc, secrétaire à la légation de France à Bucarest.

Le comte de Ville de Quincy, chargé de la chancellerie de l'ambassade de France à Vienne.

Thouvenel, secrétaire à la légation de France à Athènes.

Servan de Bezaure, chargé du vice-consulat de France à Fouchéou.

M. Biarez, sous-directeur de la compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne.

M. Casalis a contribué, par ses missions, au développement de l'influence française dans l'Afrique australe.

M. Mercadier, correspondant spécial de l'agence Havas, nombreuses missions à l'étranger.

Mercier, ingénieur civil, représentant de la société de Fives-Lille en Autriche-Hongrie depuis 1893.

Vouilleumot, directeur de l'agence du Comptoir d'escompte de Paris, à Shanghai ; services exceptionnels rendus aux intérêts français en Chine, notamment comme président du conseil municipal de la concession française de Shanghai.

Quelques autres étoiles à cinq branches à l'honneur :

M. Théodore de Banville, qui a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1858, un an après l'apparition des *Odes funambulesques*, serait, assure-t-on, promu officier. Quelle joie dans le camp des poètes !

M. Massenet recevait également la croix d'officier de la Légion d'honneur ; l'éminent auteur de *Don César de Bazan*, des *chœurs des Erinyes*, du *Roi de Lahore* et enfin du *Cid*, son récent grand succès à l'Opéra, est chevalier depuis 1876.

Parmi les chevaliers, toujours dans la musique, on cite M. Danbé, le vaillant chef d'orchestre de l'Opéra-Comique.

Voilà des décorations qui seront appréciées par tout le monde ; elles sont méritées et feront honneur à l'art français.

Les obsèques de M. le général Bocher ont eu lieu hier après-midi à Saint-Philippe-du-Roule. Au milieu d'une grande affluence de notabilités politiques et militaires.

Conformément au désir exprimé par le général à ses derniers moments, aucune fleur n'a été déposée sur le cercueil, et les honneurs militaires n'ont pas été rendus.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cercueil a été descendu dans un caveau de l'église, où il restera jusqu'à son transport à La Mémorial, près de Tours, où l'inhumation aura lieu.

On se rappelle la discussion qui a eu lieu récemment à la Chambre des députés, à propos des fameux tableaux achetés avec l'argent des amis de M. Turquet, et la façon avec laquelle fut commentée par les amis du sous-secrétaire d'Etat la conduite du comité conservateur, qui avait eu l'irrévérence de considérer quelques-uns de ces chefs-d'œuvre comme de vulgaires croûtes.

Or, ce comité, qui est, on le sait, composé d'artistes de valeur, vient de demander que les accusations portées contre

tre lui à la tribune soient vérifiées, et que le résultat de la vérification soit rendu public.

On annonce que le comte Daru est dans un état de santé qui inspire de vives inquiétudes à sa famille et à ses amis. L'ancien ministre a été atteint, il y a quelques jours, d'une sorte de paralysie qui a fait des progrès alarmants et qui, bien qu'enrayée un instant par les médecins, ne laisse pas d'inquiéter l'entourage du malade.

Il y avait affluence hier au Palais de l'Industrie ; beaucoup de riches toilettes et plus de trois mille onts, que la perspective de gagner des lots à la tombola rendait tout joyeux. Le tirage a eu lieu à quatre heures.

Les deux bals d'enfants ont été très animés.

Au petit théâtre, Thérèse a chanté le *Bon gîte* ; Mlle Léonide Leblanc a dit quelques strophes sur Noël. Les mandolinistes de l'Eden-Théâtre ont donné une audition de leurs plus jolis airs. Le reste du programme était semblable à celui des jours précédents.

Une noce aux trois couleurs en Alsace :

Sur la dénonciation d'un chef de train allemand, dix personnes qui revenaient d'une noce, à Schelestadt, et qui avaient été attachés à la bouillotte de leurs habits de rubans tricolores, bleus, blancs, rouges, ont été traduits devant le tribunal correctionnel de Colmar pour « port d'insignes ou d'objets propres à répandre l'esprit de révolte ou à troubler la paix publique ».

Après la plaidoirie des avocats, qui ont démontré que le port d'objets de couleur n'est puni que si ces emblèmes sont portés dans un but séditieux, ce qui n'a pas été le cas dans cette affaire, et qu'en surplus, la loi est interprétée dans le même sens par les autorités d'Alsace-Lorraine, puisqu'il est permis à une des sociétés d'étudiants de l'Université de Strasbourg de porter les couleurs tricolores, le tribunal a acquitté les prévenus.

La princesse Louise, marquise de Lorne, vient de terminer pour la cathédrale de Lichfield (Angleterre), une statue de la reine Victoria, sous le règne de laquelle a été effectuée la complète restauration de cette église.

En faisant des fouilles autour de la petite ville de Cherchell (Algérie) des officiers viennent de découvrir une statue de Jupiter mesurant deux mètres de hauteur. Elle appartient à l'art romain, de l'époque des Antonins.

La librairie Dentu publie un magnifique volume de Claude Vento (Violette), sous le titre : *Les grandes dames d'aujourd'hui*, dont le succès est fait d'avance.

Parmi les grandes dames du jour, dont on trouve les portraits au burin et à la plume (il n'y a pas moins de 32 gravures hors texte) nous citerons :

Mme la princesse de Metternich, la duchesse d'Uzes, la duchesse de La Rochefoucauld-Bisaccia, la princesse Jonski-Dolgoroucki, la comtesse Almeri de La Rochefoucauld, la comtesse de Pourtalès, la comtesse Potocka, la comtesse de Brancovan, la princesse de Sagan, la baronne de Poilly, la duchesse de Luynes, la marquise d'Hervey de Saint-Denis, la comtesse de Mailly, etc.

L'auteur de *l'Art de la Toilette* a mis toute sa finesse de chroniqueur mondain et élégant pour donner à ces portraits un relief et un éclat dignes des nobles modèles qui ont posé devant lui.

S'il faut en croire un télégramme de Vienne, adressé au *Daily Chronicle*, le docteur Auer vient d'inventer un nouveau mode d'éclairage par le gaz, qui changera complètement le système actuel.

L'invention consiste paraît-il, en une meche en coton, rendue incombustible et qui brûle comme une lumière électrique.

Si ce système, d'une simplicité enfantine, peut s'appliquer aux meches des bougies de coton, il rendra d'immenses services aux bons bourgeois qui lisent dans leur lit avant de s'endormir.

LA TEMPÉRATURE

SITUATION GÉNÉRALE AU 28 DÉCEMBRE

La température monte sur presque tout le versant nord-ouest de l'Europe.

En France, le ciel va rester brumeux, quelques pluies sont probables.

A Paris, hier, le temps a été très humide.

SITUATION PARTICULIÈRE AUX PORTS FRANÇAIS

MANCHE. — Vent S.-O. assez fort ; mer assez belle.

Océan. — Vent S.-O. assez fort ; mer assez belle.

MÉDITERRANÉE. — Vent des régions E. faible ; mer peu agitée.

Aujourd'hui, 28 décembre, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Quélin, 1, rue de la Bourse, marquait :

A sept heures du matin..... - 2 5/10

A onze heures du matin..... - 0 8/10

A deux heures du soir..... + 0 5/10

Température basse de la nuit..... - 3 1/10

Le baromètre est à 763 millimètres.

Le Journal officiel

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

M. Louslatot, attaché au cabinet du ministre de l'Intérieur, est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Aube.

M. Bouffard, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture de la Seine-Inférieure.

M. Ricard, conseiller de préfecture du Cher, est nommé conseiller de préfecture du Nord.

M. Grillet, conseiller de préfecture de l'Aube, est nommé conseiller de préfecture du Cher.

M. Nassaud, conseiller de préfecture de l'Eure, est nommé conseiller de préfecture de l'Oise.

M. de Cailloux, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture de l'Eure.

M. Trinquet, conseiller de préfecture de la Haute-Marne, est nommé conseiller de préfecture de la Manche, en remplacement de M. Maljean, mis en disponibilité.

M. Germont, conseiller de préfecture de l'Oise, est nommé conseiller de préfecture de la Haute-Savoie.

M. Melgou, conseiller de préfecture de la Haute-Savoie, est nommé conseiller de préfecture de l'Aube.

M. Lavassieur, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture de la Haute-Marne.

M. Maury, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture de la Creuse.

M. Massot, précédemment nommé conseiller de préfecture de la Creuse, et non installé, est nommé conseiller de préfecture des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Ponzargues, parti, sur sa demande, pour le Tong-King, comme officier de réserve.

M. Taburet, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture de la Corrèze.

M. Lafarge, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture du Lot.

M. Lacombes, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture de l'Ardèche.

M. Béchet, publiciste, conseiller d'arrondissement, est nommé sous-préfet de Médan, département d'Alger, en remplacement de M. Vigoureux, mis en disponibilité.

M. Horvath, sous-chef de bureau à la préfecture d'Oran, est nommé conseiller de préfecture d'Oran, en remplacement de M. Salathé, mis en disponibilité sur sa demande.

MODIFICATIONS A L'EMPLACEMENT DES TROUPES EN TUNISIE

Le 39^e bataillon de chasseurs à pied a été transféré de La Goulette à Souk-el-Djemaa.

Le bataillon du 6^e régiment d'infanterie a été transféré de Souk-el-Djemaa, à Gabès.

Le bataillon du 19^e régiment d'infanterie a été transféré de Gabès à La Goulette.

Le 2^e escadron de spahis tunisiens a été transféré de Sfax à Gabès.

GAZETTE DE PARIS

Une Collection ethnographique

Le musée ethnographique du palais du Trocadéro, déjà si riche en collections, va bientôt posséder celle rapportée de l'Extrême-Orient par M. Brau de Saint-Pol Lias, et qui a été inaugurée avant-hier par M. Ferdinand de Lesseps.

Cette collection, exposée provisoirement dans trois salons du rez-de-chaussée du palais, est très remarquable. Je l'ai visitée la semaine dernière avec le plus vif intérêt.

Ce qu'on remarque tout d'abord, c'est une cloche en bronze pesant près de neuf cent kilos et provenant d'un des pagodes du Tong-King. Au-dessus de cette cloche sont déployés un drapeau des Pavillons Noirs pris par nos troupes à Hanoi et un drapeau annamite.

Autour sont des panoplies d'objets et d'armes enlèves aux pirates pendant la dernière guerre : chapeaux, boucliers, lances, fusils, couteaux, etc.

Des dessins dus à un jeune Tonkinois, représentant quelques-unes de nos batailles.

Pres comme s'en trouve dans chaque maison annamite, avec tous les objets du culte : brûle-parfums, bâtons parfumés, etc. Des vêtements en papier très léger, et des dessins de monnaie sur le même papier sont placés près des cassolettes pour être brûlés en cendre et envoyés par ce moyen aux morts que l'on regrette, afin qu'ils ne manquent de rien dans l'autre monde.

Un Bouddha, dieu des Hindous assis sur sa feuille de lotus et sculpté en bois doré, est encadré dans un magnifique meuble de fabrication tonkinoise. Sur ce meuble sont posés des serpents en céramique de Kay-Moi, emblèmes qui couronnent la cime des pagodes. On y voit aussi des urnes et des lions de la même provenance.

Quarante instruments représentent un orchestre annamite complet. Ils sont presque tous à cordes ; il y a cependant de gros gongs en bois, des cymbales et des tam-tam en cuivre. Ce dernier instrument sert surtout à désigner le grade des mandarins ; les grands ont droit à treize coups et les petits à cinq.

Voici maintenant un spécimen de la sellerie annamite, un outillage complet à Bétel et celui des fumeurs d'opium ; des pipes et des narguilles du Tong-King ; un service de table ; de curieux chauffe-mains en cuivre que les dames portent à leur cou comme un manchon. Ces derniers objets ont la forme d'une boule et sont travaillés à jour comme des encoffres. Le foyer est à axe fixe et le combustible est la braise.

Les costumes du Tong-King exposés sont en toile ou autre étoffe légère. Lorsqu'il fait froid, ce qui arrive quelquefois, les Tonkinois mettent jusqu'à trois ou quatre de ces vêtements l'un sur l'autre, ce qui est peu gracieux.

Les chaussures représentent tous les modèles, depuis l'espadrille jusqu'aux souliers de bal.

Un palanquin de mandarin est aussi léger que richement orné.

La brochette du Tong-King, en bambou, quoique pouvant porter les plus lourdes charges, est également d'une légèreté remarquable.

Je citerai encore les moustiquaires, de nombreux échantillons de poterie commune et une magnifique collection de bijoux du Tong-King, dans laquelle nos joailliers trouveraient d'élégants modèles.

Au point de vue commercial et industriel, la collection la plus complète que M. Brau de Saint-Pol Lias ait rapportée du Tong-King, est celle de la laque, depuis sa récolte jusqu'à sa teinture, ses transformations, ses applications. Il a même fait don au Musée d'un *day-son*, petit arbre qui produit la gomme appelée laque. Il a recueilli des renseignements complets sur la fabrication de cette matière, qui coûte très bon marché. Parmi les objets laqués, on remarque un très beau bûche.

Indépendamment d'une réduction de tous les instruments agricoles du Tong-King, il y a ceux qui servent à la fabrication de la soie, dont on voit dans une vitrine de splendides étoffes avec broderies.

De Cochinchine, où il est allé déjà trois fois en mission, M. Brau de Saint-Pol Lias expose des appareils à distiller le riz, à fabriquer des stores, à tisser le coton, des éventails et des tambours. De nombreux herbiers ont aussi été recueillis de cette colonie française.

De Java, l'intelligent explorateur a apporté plusieurs ruines fort curieuses : un Bouddha en pierre, une déesse aux huit bras, esprit féminin de Siva, le dieu trinitaire, troisième personne de la trinité hindoue et un Ganésha, dieu de la Sagesse, à trompe d'éléphant. Il nous sou-

met aussi une collection complète de gatta-percha, d'indigo et autres matières tinctoriales, de riz, de café, de clou de girofle, de quinquina, de cacao et autres produits de l'île pris sur l'arbre. Enfin, des étoffes appelées batik, dont les dessins sont faits à la cire et à la main avant la teinture. Ces étoffes sont très recherchées et de grande valeur.

M. Brau de Saint-Pol Lias a fait précéder l'ouverture de son exposition d'une conférence qu'il a donnée la semaine dernière au Club Alpin. Il a dit de Saigon que c'était une ville toute française, et le paradis des fonctionnaires.

Parlant du Tong-King, il a fait l'éloge de nos missionnaires, de Mgr Puginier, qu'il a appelé un vrai patriote ; du R. P. Landais, mort avant-hier ; du R. P. Bon, savant botaniste et du R. P. Roch, qui a organisé une fillole pour prêcher l'Evangile. M. Brau de Saint-Pol Lias, tout en reconnaissant qu'on pouvait ne pas aller au Tong-King, s'est prononcé par humanité contre l'évacuation qui amènerait suivant lui, le massacre de nos nationaux.

MARIE-PAUL.

JOURNAUX ET REVUES

Dans les dernières heures de la nuit de samedi à dimanche, quand tous les honnêtes gens étaient rentrés chez eux, le comité tonkain-opportuniste déposait ceci le long des murs de Paris :

Citoyens,

Lockroy, premier élu de Paris, a voté les crédits avec 272 républicains, gardiens fidèles de l'honneur national.

Vous ne voulez pas plus que lui grossir le nombre des 92 intransigeants qui ont marché hier à la remorque des 172 monarchistes.

Vous votez pour :

MM. DÉROULEDE DEYES MUZET

MM. RANG GREPPE LEVEILLÉ

Lorsqu'il a été averti — un peu trop tard malheureusement — de cette manœuvre, M. Lockroy a protesté par la lettre suivante adressée au directeur de la Lanterne :

Mon cher confrère et ami, Je viens d'apprendre qu'une fiche a été apposée sur les murs de Paris et qu'on se sert de mon nom pour patronner une liste de candidats « modérés ». Personne ne m'a consulté.

On s'est servi de mon nom à mon insu. Croyez que je ne permettrais pas qu'il servit d'enseigne électorale. Je proteste de toutes mes forces contre ce procédé inqualifiable. De cœur à vous,

Edouard LOCKROY.

Malheureusement, la Lanterne, qui a reçu cette lettre dans la journée d'hier, n'a pu la publier que dans son numéro de ce matin lundi.

Il est vrai que la lettre de M. Lockroy a été communiquée au *Télégraphe* par un radical bien intentionné. Mais le *Télégraphe* paraît à six heures du soir, juste au moment où l'on ferme le scrutin.

Quel dommage que M. Lockroy n'ait pas songé à faire afficher hier, dans Paris, au cours de la journée, ne fût-ce qu'à dix ou quinze mille exemplaires, la lettre si digne qu'il a adressée au directeur de la Lanterne !

M. Lockroy aurait pu commander les carabiniers d'Offenbach !

Une nouvelle Encyclopédie du Pape prescrit pour l'année qui vient un Jubilé extraordinaire qui doit remettre en honneur l'habitude du Rosaire de Marie et qui l'impose pas aux fidèles une bien lourde obligation : pour mériter l'indulgence et la rémission de leurs péchés, il suffit que les catholiques entrent six fois dans une église durant le temps ordonné.

Voici quelques passages de ce document :

Pour que le cours des affaires publiques soit régulier et sans accident, il faut que les citoyens, qui font la politique selon leurs mœurs, suivent eux-mêmes une ligne de conduite droite et honnête.

C'est pourquoi il faut ramener les hommes à l'exercice des vertus anciennes, il faut faire en sorte que chacun s'applique à penser chrétiennement et à agir chrétiennement, aussi bien en public que dans son particulier.

Et en cela l'effort est d'autant plus nécessaire que les périls sont plus grands de tous côtés. Car les grandes vertus de nos pères n'ont pas peu disparu ; les passions les plus violentes en soi ont réclaté une licence plus grande ; la folle des opinions, que les fautes n'arrêtaient plus ou qui n'en sentaient que d'immissables, répand chaque jour davantage ; parmi ceux mêmes qui ont de bons principes, la plupart, par une réserve luttative, n'ont pas professé publiquement ce qu'ils pensent, et bien moins encore le mettre à exécution.

En ce qui concerne la charité, il est loisible à chacun de choisir l'œuvre qu'il préfère, ayant pour objet la propagation et le renforcement de la foi catholique. Toutefois, le Saint-Père recommande particulièrement aux hommes des fidèles deux œuvres qui, en beaucoup d'endroits, manquent de ressources et de protection, et sont non moins utiles à l'Etat qu'à l'Eglise, ce sont : les écoles d'enfants privés et les séminaires pour le clergé.

L'Encyclopédie revient encore, comme la précédente, sur la nécessité de garder l'unité de l'esprit, afin que tous soient en un, et qu'il n'y ait aucune de ces dissensions intestines qui arrivent à relâcher les liens de la foi.

Avis à certain pélat député.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

DÉPÊCHES DE L'AGENCE HAVAS

Madrid, 27 décembre.

Aujourd'hui à midi, une messe a été célébrée au camp de Carabanchel, près Madrid, en présence de la reine Christine. La garnison de Madrid, composée de seize mille hommes de toutes armes, a défilé devant la régente aux cris de : Vive la reine !

Rome, 27 décembre.

Le marquis Jaffini d'Accogli, aide de camp général du roi, ira prochainement à Berlin porter à l'empereur un autographe du roi Humbert à l'occasion du 25^e anniversaire de l'élévation de l'empereur au trône.

Le boucher, auteur de l'accident à Paris, a été arrêté. M. Thomas de Coligny, commissaire de police du quartier du Mail, l'a conservé à sa disposition.

Loz, 28 décembre.

On dit qu'il y aura pas d'ajournement de la Chambre des communes.

Après l'élection du Président et la prestation de serment par les députés, c'est-à-dire que la Chambre sera constituée la session commencera.

La position des troupes britanniques au Soudan passe pour être assez critique.

D'après les informations reçues par le gouvernement, le mouvement en avant des rebelles cause une vive inquiétude dans la Basse-Egypte. Il serait nécessaire de se garder contre un soulèvement éventuel d'une partie des populations.

Les forces britanniques au Caïre et à Alexandrie sont absolument suffisantes pour étouffer toute rébellion ; mais si l'on devait distraire une partie des garnisons pour agir contre les Arabes, il faudrait en royer des renforts.

On mande du Caïre au *Daily News*, le 27 :

Il a été décidé qu'on attaquerait l'ennemi dans ses positions retranchées, près de Koshah.

DÉPÊCHES DE L'AGENCE FOURNIER

Sofia, 27 décembre.

Une dépêche officielle annonce que les Serbes ont de nouveau violé l'armistice et attaqué les troupes bulgares le jour de Noël à Krivopea et Mosovelo ; les Serbes furent repoussés après un combat assez sérieux.

La dépêche accuse les Serbes d'avoir envoyé un parlementaire annonçant qu'ils se retireraient à trois kilomètres en arrière, et cependant le même jour à la faveur du brouillard, ils ont attaqué les avant-postes bulgares et ont ouvert le feu de trois côtés, blessant un officier et tuant trois hommes.

Le gouvernement bulgare a décidé de soumettre cette affaire aux puissances.

Les Palmes académiques

Les palmes académiques ont été tellement galvaudées que le gouvernement républicain lui-même en a honte.

C'est qu'en effet le scandale devenait trop grand.

Ont été faits officiers d'académie des maîtres illettrés et des danseurs, des romanciers sans grammaire et des comédiennes non-professeurs ; des employés des contributions indirectes et des luthiers, des coiffeurs et des cuisiniers d'hospices ; des marchands de vins et des gardes champêtres ; des fabricants d'engrais et des courtiers de modes, — tous pour services rendus à l'instruction publique. Les services électoraux ont joué un grand rôle dans la distribution des palmes académiques.

Pour mettre fin à ce trafic honteux, véritable injure au corps enseignant, le gouvernement vient de fixer par décret les conditions dans lesquelles les distinctions académiques pourront être

merci de leur concours. Il a glissé sur le pavé humide et il est tombé sur le devant de la robe qui s'est déchirée et a amené avec elle.

M. Perdreau a donné de la tête sur la roue et s'est fait une blessure assez grave; on a dû le reconduire à son domicile.

CATASTROPHE A ROUEN

Une effroyable catastrophe a eu lieu hier dimanche, au point du jour, dans le port de Rouen. Voici dans quelles circonstances : Le *Furet*, petit bateau à vapeur appartenant à la Compagnie Bénédict et faisant le voyage du cours Bouteiller à la Bouille, se trouvait, comme passagers, une équipe d'une quarantaine d'ouvriers envoyés à Gisors par M. Bazire, entrepreneur de débarquements.

Quelques autres voyageurs à destination de la Bouille, avaient également pris place sur le *Furet*.

Au départ, presque pas de brume sur la Seine — ce n'est qu'une heure plus tard qu'un épais brouillard s'est levé — on pouvait naviguer, mais, le jour n'étant pas encore clair, le *Furet* avait ses feux allumés. Il descendait la Seine assez lentement. Presque au même instant, un vapeur appartenant à la Compagnie Fives-Lille, et employé en ce moment à transporter les matériaux nécessaires à la construction du nouveau pont, la *Jeune*, quittait le quai de la rive gauche à la hauteur du Mont-Riboudet.

Le petit bâtiment n'était éclairé par aucune lanterne. Il venait traverser la Seine et parvint jusqu'à devant le bureau du capitaine du port. On ne peut expliquer comment le pilote n'aperçut pas le *Furet*. Toujours est-il qu'une collision se produisit entre les deux vapeurs.

Le choc fut terrible. Le *Furet* eut toute la partie gauche de son avant défoncée et commença à faire eau.

La *Jeune*, de son côté, moins sérieusement atteinte, était restée engagée dans la coque qu'elle venait de défoncer.

Alors, il y eut sur le pont du bateau chargé de voyageurs, une scène d'effroi indescriptible, et l'on entendit jusqu'à une grande distance les cris désespérés des appels déchirants de toutes ces personnes qui n'avaient pu conserver leur sang-froid et se voyaient vouées à une mort certaine, sur un bateau disloqué et au milieu du fleuve, dont le courant est à ce moment terrible.

Les ouvriers de la maison Bazire eurent la fâcheuse idée de descendre l'embarcation de sauvetage retenue aux flancs du navire. Les deux hommes de l'équipage, qui venaient s'y opposer, furent bousculés, renversés. Plusieurs personnes s'élancèrent dans cette frêle embarcation qui, battue par le remous violent, chavira presque aussitôt.

Tous les moyens de sauvetage furent mis en œuvre sans retard; mais, malgré tous les efforts, huit victimes — six hommes et deux femmes — n'ont pu être retrouvés.

GAZETTE THÉÂTRALE

Ephémérides théâtrales de 1885

SEPTEMBRE

1. — Première représentation, au Théâtre-Français, de la reprise de *Don Juan d'Au-triche*, tragédie en cinq actes de Casimir Delavigne.

2. — Premières représentations, au Vaudeville, de : *Les Espérances*, comédie en un acte de M. Paul Billaud; au théâtre des Nations, de : *La Pleuvrière*, drame en cinq actes, dont un prologue, de M. E. Morel.

4. — Premières représentations, aux Variétés, de : *La Naufraque de M. Godel*, vaudeville-pantomime en trois actes et huit tableaux de MM. Ernest Blum, Raoul Toché et Fernand Lévêque; et de : *Le Cazier*, vaudeville en un acte de MM. Blum et Toché.

9. — Mort de M. Provost-Ponsin, ex-sociétaire du Théâtre-Français.

12. — Première représentation, à Presbourg, de : *Le Trébuchet de Vierge ou les Révolutions de la Paix*, comédie en trois actes de M. Paul Billaud; au théâtre des Nations, de : *La Pleuvrière*, drame en cinq actes, dont un prologue, de M. E. Morel.

21. — Première représentation, au Vaudeville, de *Cherchez la femme*, comédie en trois actes de MM. Emile de Najac et Alfred Hennequin.

22. — Premières représentations, à l'Odéon, de : *Conte d'été*, comédie en quatre actes et six tableaux, en vers, de M. Auguste Dorchain, musique de M. Wilor; — et de *Première jeunesse*, comédie en un acte, en prose, de MM. Paul Billaud et Berr de Turique; — mort de Barthélemy-Edmond Reynaud, ex-artiste de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Lyrique.

Feuilleton de la Patrie

DU 29 DÉCEMBRE

REVUE MUSICALE

Opéra-Comique. — Deux reprises : *Roméo et Juliette* et les *Contes d'Hoffmann*. — M. Talazac, Mme Heilbron, M. Fournier, Mme Degrandi, Mlle Isaac, M. Lubert, M. Taskin, Mlle Chevalier et Deschamps.

Varia. — Matinées Laborde. — Mme Charlotte Dreyfus. — Le ténor M. Clodio, etc.

Il est des reprises qui ont presque l'importance des premières représentations; à l'Opéra-Comique, notamment. La direction ne laisse pas chômer les critiques; elle les y convie et le devoir devient pour eux un plaisir — ce qui est assez rare, plus rare que ne l'est les bonnes reprises à la salle Favart. Celle de *Roméo et Juliette*, de Gounod, a précédé de très peu l'autre, des *Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach. — Tout ce que l'on pourrait dire de ces deux œuvres si diverses et si nées de leur commun que le succès, je l'ai dit lors de leur première apparition. Je n'ai donc à parler que de quelques détails d'exécution.

On sait ce que peut la belle et généreuse voix de M. Talazac, si puissante dans les élans, si caressante dans les passages où la douceur, la tendresse, la mélancolie succèdent à la fougue de la passion, aux emportements de la colère; on comprend donc aisément ce qu'il a su faire de ce beau rôle de l'amant de Juliette. Celle-ci est personnifiée par Mme Heilbron qui, sans prétendre lutter avec les redoutables succès laissés par la créatrice du rôle, supplée à la perfection de son impécable devancière par le charme d'un organe sympathique et pénétrant, ainsi que par la distinction et par l'expression éloquentes qu'elle donne à son chant. M. Fournier fait un heureux contraste, par les vigoureuses notes de sa basse-taille, avec les sonorités aiguës du ténor et du soprano. Pour le rôle de Frère Laurent, ce qui pourrait sembler un peu monacal dans sa robe de moine doit être une qualité de plus. Mme Degrandi, charmante sous le costume du page Stéphane, ne plait pas seulement par sa gracieuse tournure et par ses yeux de flamme,

23. — Premières représentations, au Théâtre de la Comédie-Française, en quatre actes et trente-deux tableaux, de MM. Paul Ferrier, Paul Bural et Edmond Flourey; — et à Bataclan, de : *A bas la famille*, à-propos comique en un acte de Labiche.

30. — Première représentation, au Théâtre-Français, d'*Antoinette Rigault*, comédie en trois actes, en prose, de M. Raymond Deslandes.

Ce soir : Aux Nouveautés, première représentation des *Nouveautés de Paris*, revue en trois actes et huit tableaux, de M. Albert Wolff, Ernest Blum et Raoul Toché :

MM. Brasseur, Mahen. — M. Denis. — Ce soir : Aux Nouveautés, première représentation des *Nouveautés de Paris*, revue en trois actes et huit tableaux, de M. Albert Wolff, Ernest Blum et Raoul Toché :

Berthelier, Gargamel. — Le carlin. — Alb. Brasseur, Adhém. — Cadet-Roussel. — Grille d'Égout. — Lucien. — Montaubry, Tony-Riom, Fanfan-la-Tulipe. — Patron de brasserie. — Jean Gausin. — Un cocher. — Un crieur. — Un marchand. — Le candidat. — Souverain. — Un bourgeois. — Un crieur. — Dumollet. — Un régisseur. — M. Loyal. — Un garçon de bureau. — Le vieux célibataire. — Garçon de brasserie. — Un employé. — Le secrétaire. — Lauret, Un crieur. — Un facteur. — Un agent. — Un forçat. — Charvet, Le roi d'Yvetot. — Un paysan. — Florent, Bouffon. — Truffaut. — Graux, Un commissionnaire. — Prosper, Un ouvrier. — Un porteur. — Un domestique. — Mmes J. Darcourt, Le Théâtre des Nouveautés. — Mme Denis. — Lise. — Sapho. — George. — Lantelme, Colombine. — Le Courrier des théâtres. — Deval, La pièce roumaine. — Une jeune fille. — Bonheur, Mme Grégoire. — Une nageuse. — L'Exposition d'Anvers. — La Faveur. — Bévalet, Café-Concert. — Nanette. — La Sauterelle. — Bob. — Decros, La Provençale. — Chien. — Lafourcade, Une jeune fille. — Angèle. — Laubert, L'Exposition du Travail. — La Boulangère. — La Goulue. — Le roi de l'Argentine. — Sorel, La Mère Michel. — La comtesse.

Lever du rideau à huit heures et demie. A la Scala, première représentation de : *On refuse du monde*, revue en deux actes et quatre tableaux, de MM. E. Levy et J. Sarnel, musique de M. Herpin.

La direction des Menus-Plaisirs, pour ne gêner personne, a décidé de reculer pour la dernière fois la première représentation de sa revue jusqu'au 31 décembre.

Ce soir et demain dernières de *L'Homme de paille*. Mercredi relâche. Jeudi 31, première de *Pêle mèle* Gallet.

Au clair de lune fut représenté l'année dernière pour la première fois à la même date.

Mlle Jeanne Granier, atteinte d'un enrouement, n'a pas pu chanter la *Béarnaise* hier soir, elle a été remplacée par Mlle Jeanne Thibault.

Voici les magnifiques recettes encaissées cette semaine par Sapho, au Gymnase :

Lundi, 6,130 francs; mardi, 6,420; mercredi, 6,170; jeudi, 6,770; vendredi, 6,105; samedi, 6,573; journée d'hier dimanche, 11,115 francs.

mais encore par la façon malicieuse et ironique dont elle dit la chanson de la *Tourterelle*, l'accompagnement sur son épee en guise de luth. Enfin, les rôles secondaires, et il y en a tant ! sont tous — ou presque tous — bien tenus, plus spécialement celui de Tybalt, par M. Mouliérat, et celui de Capulet, par M. Carroul.

Aussi interprété, bien soutenu par l'excellent orchestre, si docile au commandement de son chef M. Danbé, *Roméo et Juliette* est mieux qu'une brillante reprise, c'est un recommencement de succès.

Passons « du grave au doux », sinon « du plaisant au sévère », puisque c'est précisément le contraire que nous ferons avec les *Contes d'Hoffmann*, malgré l'acte de la mort d'Antonia qui n'est certes pas plaisant, quoi qu'il plaise beaucoup et à si juste titre.

Un changement a dû être fait dans le choix des interprètes. M. Talazac ne pouvant chanter *Roméo*, Des Grieux, Manassès, Hoffmann, etc., a dû céder ce dernier rôle à M. Lubert, qui débuta si bien dans le *Chevalier Jean*, de M. Joncières. Ne comparons pas, j'espère. Le public l'a jugé, et son jugement a été assez favorable au nouveau ténor cher qui la jolie voix remplace l'autorité encore absente. Une belle et tiède nuit étoilée à bien son charme, succédant à un jour inondé des rayons du soleil. — Mlle Isaac, adorable de vérité comique dans l'acte de la *Pompe*, s'élève aux sphères sublimes où planent les grandes cantatrices dramatiques dans celui de la mort d'Antonia. Ah ! comme vous avez été bien avisée, mademoiselle, de revenir au théâtre de vos premiers succès et à ses habitués qui ont tant regretté votre absence ! — M. Taskin, en marchant de battoir et en docteur Miracle, continue à prouver que l'artiste dramatique peut doubler le succès de l'artiste de chant. En docteur Miracle surtout, il est terriblement drôle, et il est terriblement drôle de l'entendre en tant que cauchemar. C'est Mlle Chevalier qui joue et chante le rôle de Nicklaus, dans lequel Mlle Marguerite Ugalde se révèle, et si bien, que de chanteuse d'opéra-comique, devient étoile d'opéra. Mlle Chevalier y met tout à la fois la gentillesse native et la cancanerie de l'étudiant allemand; elle réussit, sans cependant donner l'envie à un directeur de théâtre de renvoyer de l'enlèvement à M. Carvalho, Mlle Deschamps n'a fait, dans les *Contes d'Hoffmann* qu'une courte apparition — apparition, c'est le mot, puis-

M. Valbador a lu, samedi, la *Fille de George* aux artistes du Palais-Royal. En voici la distribution :

Lord Carlington, MM. Hyacinthe. Le commandant, M. Miher. Le docteur, M. Pellerin. Gontran, M. Raymond. George, M. Mathilde. Paula, Mmes Mithilde. La comtesse, M. Lavigne. Eulalie, M. d'Esorval. Derville.

Voici maintenant la distribution de M. Valbador :

Val, MM. Valbador. Bl, M. Miher. Dor, M. Pellerin.

Savez-vous que les *Brigands*, eux aussi, font de bonnes affaires ?

A la création de la pièce, les huit premières représentations produisirent 31,272 fr. Les huit premières de la reprise ont fait 40,984 fr.

M. Heugel nous donne d'intéressants détails sur les projets de M. Plunkett à l'Éden, où il n'est bruit que de rénovation.

On veut délaissier les pasquinades italiennes et faire retour à l'art plus recherché du ballet français, dit le *Ménestrel*. Déjà M. Plunkett s'est mis en position correcte avec la Société des auteurs par un ballet, et il se propose même le droit de jouer le grand opéra, si bon lui semble, et de s'entendre au besoin avec M. Lamoureux pour la représentation des œuvres de Wagner.

Pour le moment, d'ailleurs, M. Plunkett a des visées moins hautes. Il n'a pas encore renoncé tout à fait aux poteries et aux jolies choses, et il se propose même de pousser prochainement jusqu'en Italie pour y renforcer son corps de ballet et l'agrément des plus jolies filles qu'il pourra rencontrer. Pour se mettre en goût, il commença par monter une charmante petite œuvre de M. Francis Thomé, sur un poème de M. M. G. Deshayes, Dutoy et Plaque. C'est sans ambition aucune, mais d'une inspiration très fraîche et très primaires.

Après quoi on s'attaquera à un plus gros morceau, un ballet en quatre actes d'Edmond Gondinet, *Le Capitaine Corcoran*. Ce ballet, dit le *Ménestrel*, est d'une inspiration très fraîche et très primaires, et d'une exécution très soignée. Il y a de la poésie et du goût. Là, pas d'échos quelconques, pas de balbutiements banaux venant à propos, rien, tout y tient à l'action et les danses en ressortent directement.

Voici seize ans que ce ballet reposait dans les cartons de M. Ed. Gondinet. M. Emile Perrin, alors directeur de l'Opéra, s'en était fort épris et se disposait à le monter quand il quitta tout à coup la direction de l'Académie nationale de musique. M. Halanzier fut-il effrayé des frais qui incombent à une pareille entreprise ? Je ne sais; toujours est-il qu'il ne donna pas suite aux projets de son prédécesseur.

MM. Ritt et Gaillard ne veulent pas, de leur côté, de ballets qui durent toute une soirée, et voilà comment M. Plunkett se trouve aujourd'hui héritier d'un superbe scénario destiné à l'Opéra dans l'origine et qui fut même longtemps dans les mains de M. Ernest Reyer, le compositeur choisi par M. Perrin.

Quel sera aujourd'hui le musicien de ce poème si tentant ? M. Plunkett n'a pas encore décidé, et cela est tout naturel. Il avait d'abord pensé à M. Léo Delibes, le grand maître du ballet; mais M. Delibes, désirant se consacrer entièrement à la nouvelle création qu'il est en train d'achever pour l'Opéra-Comique, a refusé. M. Plunkett a jeté alors son dévolu sur M. Massenet, Massenet-Campéador, qui a promis d'avoir tout terminé pour le mois d'août. Et ainsi l'Éden va devenir un centre nouveau et important pour la musique.

A la Salle des conférences du boulevard des Capucines, ce soir lundi : M. Maurice Wahl : Le monde musulman.

Robino vit encore ! la preuve : Robino s'amuse de MM. de Jallais et Guillaume Livet est une revue amusante qui a obtenu ces jours-ci un beau succès !

G. DURANT.

AVIS ET COMMUNICATIONS

C'est à la *Librairie Nouvelle*, boulevard des Italiens, 15, et à ses succursales rue des Saints-Pères, 22, et rue de la Boétie, 3, qu'on trouve le plus grand assortiment de livres d'étranges.

On connaît l'importance qu'ont eue les grandes publications illustrées de la librairie Hachette sur le goût critique et artistique de nos contemporains. Il suffit de mentionner dans cet ordre d'idées : *l'Histoire des Romains*, de M. V. Duruy qui a eu un si grand et si légitime succès, au cours de sa publication en livraisons; *l'Histoire de l'Art dans l'antiquité*, de M. Perrot et Chézy; les savants dont chacun connaît la compétence, et le *happé* de M. E. Muntz, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, illustré avec un luxe inouï de fac-similés et de reproductions.

(Voir aux annonces).

Si vous voulez avoir le choix de livres d'étranges le plus intéressant, le plus varié, en même temps que le moins coûteux, vous n'avez qu'à consulter le Catalogue de la Librairie Garnier frères, dont nous vous donnons plus loin un court spécimen. On sait le succès obtenu, l'an dernier, par le volume *Chansons et Rondes enfantines*, de M. Weckerlin; MM. Garnier, en offrant, cette année, un nouveau volume qui ne sera pas jugé inférieur au premier. La collection des volumes à 10 fr., reliés, est toujours sans rivale. Elle est enrichie d'un ouvrage tout d'actualité : *Art de l'écriture*, par M. Diké de Lohay est à la fois l'autre et le dessinateur. Sous le titre de Bibliothèque instructive et amusante, MM. Garnier commencent une collection dont le prix est bien moins élevé, et qui réalise, croyons-nous, le plus extrême bon marché auquel les livres illustrés puissent être produits.

On y trouvera un piquant volume de Sainte-Beuve, intitulé : *Originaux et beaux Esprits*, qui contient une douzaine des meilleurs portraits littéraires de cet éminent écrivain; on y remarquera aussi un *Voyage à travers la Gaule*, avec les éruditions de M. de Belloc, toujours si bien accueilli de la jeunesse. Nous signalons enfin la série des *Albums*, celle de cette année est consacrée à Robinson Crusée; les chromolithographies en sont vraiment artistiques et ne laissent rien à celles qui ont été les plus appréciées dans les sept albums précédents.

(Voir aux annonces).

CHARBONNEL

CONFISEUR

Fantaisies pour Étrennes

Bonbon 1886 : SAPHO

Expéditions province et étranger 34, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS.

PLANTES POUR ÉTRENNES

SAISON-LIERVAL HORTICULTEUR

5, Rue de Rouvray (parc de Neuilly, Seine).

ÉTRENNES

ALBUMS POUR PHOTOGRAPHIES EN TOUTS GENRES

Assortiment en magasin et sur commande G. JEENER, fabricant, 76, faub. St-Martin.

ÉTRENNES 1886

La *Librairie Abel-Philippe* (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleury, prévient ses clients qu'elle tient à leur disposition, avec ses facilités habituelles de paiement (5 francs par mois), les publications des principaux éditeurs de Paris : *Librairie, Graines, Musique, Ouvrages illustrés*; et les invite à lui adresser des maintenant leurs demandes, afin d'éviter l'embarras des derniers jours.

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Comme les jours, les concerts, les matinées, les soirées musicales se suivent sans trop se ressembler. Retenu par un autre concert — il y en a tant le dimanche ! — je suis arrivé un peu tard à la dernière Matinée de Mme Laborde et j'ai vivement regretté en lisant le programme. Rarément, en effet, il a été aussi riche, aussi intéressant, aussi varié. L'un des attrait de ces Matinées — l'un des plus, dirait-on en jargon théâtral — est la présence des maîtres dont on exécute les œuvres et qui accompagnent eux-mêmes au piano les élèves de l'éminent professeur. A la dernière Matinée il y en avait deux : MM. Joncières et Pessard.

Du premier on a entendu des fragments de *Dimidi* et du *Chevalier Jean*, chantés par Mlle Lavigne, Ruelle, de la Blanchet, la baronne Harden-Hickey, MM. Rondeau et Bellanger. Mlle Laisné a dit l'air de Vanda, Mlle Ohrstrom la chanson Sarrazine. Sept morceaux dont deux d'ensemble, un chœur et le quatuor du *Chevalier Jean*. — M. Pessard avait tiré de *Tabarin* un air, bien dit par Mlle Ruelle, le chœur, chanté par toutes les élèves et redemandé; ensuite le duo du *Capitaine Fracasse*, le quatuor de la *Cruche cassée* et diverses mélodies, entre autres *Sous les tilleuls*, chantés par Mlle Sax, et *Dites la jeune fille* par Mme de Servilange avec beaucoup de charme et de finesse.

Outre les œuvres des deux compositeurs que je viens de nommer, le programme portait des fragments de partitions de grands maîtres : Méhul, Meyerbeer, Aubert, Verdi, Gounod, Bizet, etc. Toutes ces grandes et belles pages ont été interprétées avec une pureté de style et une méthode irréprochable : l'air du *Chevalier de bronze* par Mlle Sax; le duo de la *Traviata*, par le jeune ténor, M. Rondeau, et le beau soprano de Mlle Meyer; l'air des *Puritains*, par Mlle de la Blanchet; les couplets de *Carmen* par Mlle de Bovet; l'air de l'*Africaine*, par Mme Jeunehomme, etc., etc. Mlle Ohrstrom a vocalisé de la façon la plus parfaite l'air de *Béniot, Prendi*, cassé, coup de difficulté; Mlle Eschneider, celui de *Roméo et Juliette*... J'en passe.

Entre les deux parties de la Matinée, la harpe d'or de M. Godfroid a tenu sous le charme l'auditoire. Il n'y avait qu'un morceau au programme — et de lui, heureusement ! — mais on a bissé et rebissé avec tant d'enthousiasme que le rôle de l'illustrateur virtuose en a été triplé ou quadruplé.

Et à chaque nouvelle Matinée de Mme Laborde on est tout étonné des rapides et sensibles progrès des élèves. Moi, cela ne m'étonne pas du tout.

Quelle excellente musique l'on fait rue de la Victoire, chez Mme Charlotte Dreyfus ! Il est vrai que la maîtresse de la maison donne l'exemple et paye largement de son double talent de grande musicienne et de virtuose hors de pair. Naturellement elle ouvre la fête, a dit malaisé de persuader aux exécutants, aux amateurs surtout, que quelqu'un doit commencer. A les entendre, personne ne saurait le premier. C'est à proposer qu'on sur un piano automatique.

Mme Dreyfus a donc commencé par un duo sur *Freyschütz*; elle a l'orgue, Mme de Kadelburg au piano. On eût dit un seul instrument à deux claviers. Ensuite, seule, elle a joué une fantaisie sur l'*Africaine* et des Souvenirs de l'*Etoile du Nord*. On aurait cru entendre tout un orchestre éolien. Seule aussi, Mme de Kadelburg, excellente pianiste, a exécuté une *Bourée*, de Silas, des airs hongrois, une valse brillante de Rubinstein, et surtout une romance et arabesque de Schumann, vivement applaudies. Mme de Grandsage a rempli la partie vocale du programme. Sa voix, limpide et assourdie par une bonne méthode, a été fort appréciée par l'auditoire d'élite. Les frères Lyonnais se sont chargés de la partie littéraire et poétique, à laquelle Mme Richault a bien voulu ajouter son précieux appoint. Une surprise était ménagée aux invités de Mme Dreyfus. Une dame, qui était dans l'assistance, s'est levée, et sans bruit, sans tambour ni trompette, a dit — admirablement ! — une poésie de Coppée. C'était Mme Doche. La créatrice de la *Dame aux Camélias* a choisi les violettes du jeune académicien; fidèle aux fleurs et au succès.

Ces Matinées nous représentent un peu des Grands Concerts du dimanche; il est bon de varier ses plaisirs. Pour ma part, j'en suis pas fâché d'espacer ces auditions de musique classique. Rien ne fatigue comme l'admiration continue. Ce qui gâte un peu les grands concerts — ceux du Châtelet plus encore que ceux de l'Éden-Théâtre — c'est le tapage qu'y fait le public des dernières galeries. Rien de mieux que de démocratiser l'art; encore faut-il que les convenances soient respectées, qu'elles se démocratisent,

CARTES DE VISITE

livre transparent, très soignée, 3 fr. le cent, expédition franco par retour du courrier, contre mandat-poste. E. MAITRE, 4, faub. Poissonnière, Paris.

Victor Hugo. Illustration des œuvres complètes. Suite de 100 dessins de *François Flameng* gravés à l'eau-forte, et publiés en 10 séries à 15 francs, contenant chacune 10 gravures renfermées dans un élégant carton.

Les deux premières séries parues sont livrées immédiatement par l'éditeur L. Hébert, 7, rue Perrotet, à Paris, et le prix est payé à raison de 5 francs par mois.

On peut demander un spécimen.

Le meilleur DENTIFRICE est l'EAU de PHILIPPE, employée avec l'ODONTALINE, pâte dentaire vrai carmin de la bouche, 24, rue d'Enghien, 24, Paris.

Le Comité de direction adresse un appel pressant au Public et aux Négociants pour obtenir des Vêtements, Jouets et Bonbons.

Des aujourd'hui les dons sont reçus : 1° Au siège de la Société, à l'Hôtel-de-Ville; 2° Au Comité des Dames patronesses, au Palais de l'Industrie, porte n° 1.

Cette fête sera suivie de bals d'enfants, concerts, représentations, etc.

La grande nef du Palais sera transformée en un grand jardin d'hiver chauffé et magnifiquement décoré avec les superbes tapisseries de la garde-meuble.

Les Comités et les Marchands d'articles de Paris, de jouets et de bonbons, qui voudront établir des boutiques dans le Palais, doivent adresser dès à présent leur demande à M. Alphonse, président du comité, à l'Hôtel-de-Ville, et faire connaître leur genre de commerce ainsi que l'étendue de l'emplacement qui leur est nécessaire.

Pour les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

Les autres détails, consulter les affiches.

